

## ORDRES DE RENVOI

CHAMBRE DES COMMUNES,

LUNDI le 2 février 1948.

*Résolu*, — Que les députés dont les noms suivent composent le Comité permanent des relations industrielles : MM. Adamson, Archibald, Beaudry, Black (*Cumberland*), Blackmore, Boivin, Case, Charlton, Côté (*Verdun*), Croll, Déchène, Dickey, Gauthier (*Nipissing*), Gibson (*Comox-Alberni*), Gillis, Gingues, Homuth, Johnston, Knowles, Lalonde, Lapalme, Lockhart, MacInnis, McIvor, Maloney, Maybank, Merritt, Mitchell, Pouliot, Raymond (*Beauharnois-Laprairie*), Ross (*Hamilton-Est*), Sinclair (*Vancouver-Nord*), Smith (*Calgary-Ouest*), Timmins, Viau—35. (Quorum 10).

*Ordonné*,—Que le Comité permanent des relations industrielles soit autorisé à étudier et à examiner toutes les affaires et les questions qui lui seront renvoyées par la Chambre ; à faire rapport, à l'occasion, de leurs observations et opinions ; et à assigner des témoins et ordonner la production de documents et dossiers.

---

JEUDI le 8 avril 1948.

*Ordonné*,—Que le bill suivant, savoir :

Le bill n° 195 intitulé : Loi tendant à l'examen, à la conciliation et au règlement des différends du travail soit renvoyé audit Comité.

---

MARDI le 13 avril 1948.

*Ordonné*,—Que le nom de M. Bourget soit substitué à celui de M. Lalonde sur la liste des membres dudit Comité.

*Ordonné*,—Que le nom de M. Hamel soit substitué à celui de M. Raymond (*Beauharnois-Laprairie*) sur la liste des membres dudit Comité.

---

MERCREDI le 14 avril 1948.

*Ordonné*,—Que le nom de M. Skey soit substitué à celui de M. Homuth sur la liste des membres dudit Comité.

*Ordonné*,—Que ledit Comité soit autorisé à imprimer, au jour le jour, 700 exemplaires en anglais et 200 exemplaires en français de ses procès-verbaux et des témoignages entendus et que soit suspendue, à cet égard, l'application de l'article 64 du Règlement.

*Ordonné*,—Que ledit Comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

*Certifié conforme.*

*Le greffier de la Chambre,*  
ARTHUR BEAUCHESNE.